

## **CHAPITRE 4**

### **4. CONCORDANCE DES TEMPS**

#### **4.1. CONCORDANCE A L'INDICATIF**

#### **4.2. CONCORDANCE AU SUBJONCTIF**



## CHAPITRE 4

### 4. CONCORDANCE DES TEMPS

#### 4.1. CONCORDANCE A L'INDICATIF

La concordance des temps est souvent négligée par les apprenants Croatophones. La raison en est simple : le croate emploie systématiquement le présent, le futur et le parfait après un verbe introducteur au passé là, où en français, on aurait un imparfait pour la simultanéité des actions, un futur du passé pour la postériorité, un plus-que-parfait pour l'antériorité par rapport au verbe introducteur.

*Martin je rekao da odlazi / da će otići / da je otišao / da je upravo otišao.*

*Martin a dit qu'il **partait** / qu'il **partirait** (ou **allait partir**) / qu'il **était parti** / qu'il **venait de partir**.*

Ceci correspond respectivement au discours direct : « *Je pars* » / « *Je partirai* » (« *Je vais partir* ») / « *Je suis parti* » / « *Je viens de partir* ».

Deux cas où les règles de concordance ne sont pas suivies doivent être signalés :

- le présent n'est pas transposé s'il s'agit d'une vérité générale :

*Martin disait que toute vérité n'**est** pas bonne à dire.*

– le futur n'est pas transposé si l'action est postérieure non seulement au moment où le discours est prononcé, mais aussi au moment où il est rapporté :

*Martin disait qu'il **viendra** demain.*

Comparer avec *Martin disait qu'il **viendrait** le lendemain.*<sup>62</sup>

Le verbe de la proposition subordonnée peut être simultané à une action autre que celle de la proposition principale :

<sup>62</sup> Le cadre de ce travail ne nous permet pas de présenter les changements qui affectent les pronoms personnels, les déterminants, et les autres déictiques spatio-temporels ainsi que les changements qui affectent les différents types de phrases et les verbes introducteurs en fonction des actes de parole.

*Elle avait dit que son mari **travaillait** au moment de l'accident [= quand l'accident a eu lieu].*

*Elle vous dira que son mari **travaillait** au moment de l'accident [= quand l'accident a eu lieu].*

Un imparfait du discours direct peut être transposé en plus-que-parfait :

*Il a dit : « Je me trompais. »*

*Il a dit qu'il **s'était trompé**.*

Ce qui équivaut à :

*Il a dit : « Je me suis trompé. »*

*Il a dit qu'il **s'était trompé**.*

Le style indirect libre permet d'intégrer la transposition des temps du discours indirect à la narration : *Elle en avait fini, songeait-elle, avec toutes les trahisons, les bassesses et les innombrables convoitises qui la torturaient. Elle ne haïssait plus personne maintenant...*<sup>63</sup>

## 4.2. CONCORDANCE AU SUBJONCTIF

L'emploi du subjonctif est en soi fort complexe pour un locuteur de langue maternelle croate, surtout là où le choix du temps du subjonctif se fait en fonction du registre. Le français courant limite, sans égard au temps de la proposition principale, l'emploi du présent du subjonctif pour l'expression de la simultanéité ou de la postériorité et du passé du subjonctif pour l'expression de l'antériorité ou de l'accomplissement, alors qu'un style soutenu ou littéraire privilégie l'imparfait du subjonctif pour l'expression de la simultanéité ou de la postériorité au passé, et le plus-que-parfait du subjonctif pour l'expression de l'antériorité ou de l'accomplissement par rapport au verbe principal au passé.<sup>64</sup>

*Je ne regrette pas qu'elle **vienne** / **soit venue**.*

*Je doute qu'il **parte** / **soit parti**.*

<sup>63</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 598-601.

<sup>64</sup> L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont employés à toutes les personnes des verbes *être* et *avoir* et la troisième personne du singulier, plus rarement du pluriel des autres verbes. Les formes en **-ss-** sont évitées à cause des effets comiques ou péjoratifs : *que vous sussiez, que je visse*.

*Je doute qu'il **parte** demain.  
Elle souhaitait que sa fille lui **écrivît**.  
Elle souhaitait que sa fille lui **eût écrit**.*

La langue courante remplacera l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif par le présent et le passé du subjonctif :

*Elle souhaitait que sa fille lui **écrive**.  
Elle souhaitait que sa fille lui **ait écrit**.*

Après un présent dans la principale, la langue classique et la langue littéraire emploient l'imparfait du subjonctif :<sup>65</sup>

– si le fait est exprimé comme habituel ou continu dans le passé :

*Il faut qu'il **fût** riche alors, car il acheta une superbe maison (Stendahl).  
Je ne crois pas qu'elle **méritât** tout à fait ces compliments (Boissier).*

– pour exprimer l'antériorité qui associe la valeur temporelle du passé et l'indication d'éventualité (valeur modale) :

*Je ne m'étonne pas aujourd'hui qu'il **arrivât** à Paganini de jeter son violon et de rester de longues années sans y toucher... (R. Gary).*

Après un conditionnel, la concordance au subjonctif est également modale, l'imparfait du subjonctif exprimant l'éventualité (réalisable ou irréalisable) :<sup>66</sup>

*Oui, cela serait drôle qu'il lui **vînt** cette idée (Musset).  
Il est douteux que, sans cette précaution, nous **eussions pu** faire le trajet de Tolède à Madrid en une journée (Gautier).  
On craint que la guerre, si elle éclatait, **n'entraînât** des maux incalculables (LITTRÉ).*

Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (1999 : 329) signalent que, dans une complétive ou dans une relative, la valeur modale peut prévaloir sur la concordance des temps et que, dans ce cas, l'imparfait du subjonctif exprime une éventualité même après un présent.

<sup>65</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 598-601, 327-330.

<sup>66</sup> V. Grevisse 1969 : 1134.

L'imparfait s'oppose au présent du subjonctif pour exprimer un fait irréal (*Je voudrais qu'il **vînt**, mais il ne vient pas*) ou une possibilité (*Je voudrais qu'il **vienne**, il viendra peut-être, cela est possible*).<sup>67</sup>

Le subjonctif peut se trouver dans une complétive ou dans une relative dépendant d'une proposition au subjonctif soit par attraction modale, soit parce qu'il s'impose pour la même raison que le premier subjonctif et après les gallicismes *c'est... qui, c'est... que* :<sup>68</sup>

*Pensez-vous que vous **ayez** affaire à un homme qui **vende** son suffrage ?*  
*Je ne crois pas qu'il y **ait** des cas que l'on **puisse** régler de cette façon.*  
*Quelle que **soit** la réponse que nous **fassions**...*  
*Je ne crois pas que ce **soit** cet homme que je **prenne** jamais pour conseiller.*  
*Rieux n'était pas même sûr que ce **fût** lui qu'elle **attendît** (Camus).*

---

<sup>67</sup> V. Grevisse 1969 : 1134.

<sup>68</sup> V. Grevisse 1969 : 1060 ; Grevisse / Goosse 1993 : 1592, 1616.